

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Les points 3 à 14 seront traités dès 14 heures.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Nicolas Glauser. Il informe que M. Yves Robert, gestionnaire administratif du Secrétariat général du Grand Conseil, a perdu son père dans la nuit de vendredi à samedi. Il lui présente, ainsi qu'à sa famille, au nom du Grand Conseil, ses messages de sympathie. A 14h15, il communique que les députés ont reçu, dans leur casier, un courrier de Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, mettant en avant la stratégie future de la CGN. Il lit les lettres de démission de M. Jean-Claude Rochat, membre de la Cour des comptes, et de M. Philippe Martinet, auquel il rend hommage.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations : (13_INT_162) Anne Baehler Bech, (13_INT_163) Alexis Bally, (13_INT_164) Véronique Hurni, (13_INT_165) François Brélaz.</p> <p>Motion : (13_MOT_030) Martial de Montmollin.</p>			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	3.	<p>(28) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) du 16 mai 2006 et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la motion Bernard Borel pour une notation énergétique des logements (08/MOT/24) et sur les postulats</li> <li>- Olivier Français concernant la construction d'usines-barrages sur le Rhône à Bex-Massongex et Illarsaz (07/POS/002)</li> <li>- des groupes des VER SOC AGT et AdC : Projet de centrale électrique thermique au charbon, un projet du passé (08/POS/082)</li> <li>- Claude-Eric Dufour demandant si le potentiel énergétique des eaux usées est judicieusement utilisé (09/POS/115)</li> <li>- Yves Ferrari au nom du groupe des Verts pour un green new deal vaudois dans le domaine énergétique (09/POS/121)</li> <li>- Alexis Bally au nom du groupe des Verts intitulé "Pour un canton solaire" (09/POS/122)</li> <li>- Régis Courdesse et consort concernant une fiscalité écologique pour l'électricité renouvelable (09/POS/125)</li> <li>- Isabelle Chevalley demandant la modification du règlement d'application de la loi sur l'énergie visant à restreindre l'usage du mazout comme moyen de chauffage (09/POS/132)</li> <li>- Vassilis Venizelos demandant l'inscription dans la loi d'une conception cantonale en matière d'énergie (09/POS/164)</li> <li>- Yves Ferrari : après le peuple, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat aura-t-il enfin une politique énergétique en faveur des renouvelables ? (09/POS/172)</li> <li>- Régis Courdesse demandant une fiscalité pour encourager l'assainissement énergétique des bâtiments (10/POS/178)</li> <li>- Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques (10/POS/217)</li> <li>- Fabienne Freymond Cantone pour une augmentation substantielle de la production d'énergies renouvelables dans le canton de Vaud (10/POS/225)</li> <li>- Philippe Martinet et consorts pour un plan d'action rapide conduisant à mieux utiliser l'énergie (11/POS/245) (Suite des débats)(1er débat)</li> </ul> <p>(Suite des débats; 1er débat): art. 39 al. 2 et 3 acceptés. Art. 39a, al. 4: amdt I. Chevalley (non) est opposé à l'amdt Divorve (oui). L'amdt I. Chevalley est préféré par 68 non, 56 oui et 1 abstention. Ensuite, l'amdt I. Chevalley est voté pour</p>	DSE.	Renaud M. (Majorité), Ferrari Y. (Minorité)	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		lui-même et accepté par 68 oui, 59 non et 2 abstentions. Al. 6: amdt com est accepté à l'unanimité. Al. 7 accepté sans discussion. Al. 8 (nouveau): amdt Despot est refusé par 71 non, 54 oui et 5 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 71 non, 56 oui et 4 abstentions. Art. 39a amendé est accepté à la majorité, avec de nombreuses abstentions. Art. 39b à 42 sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.			
OA+M	4.	(69) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer à la révision du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives et Projet de loi modifiant la loi d'application du 17 novembre 2009 du concordat du 15 novembre 2007 instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives(1er débat)  (1er débat): l'entrée en matière sur les projets de décret et de loi est acceptée à une large majorité, malgré plusieurs abstentions. EMPD: art. 1 est accepté à l'unanimité (si bien que tous les autres articles modifiés du concordat sont adoptés). Fin du 1er débat. EMPL: art. 2 (abrogation) accepté. Art. 4: amdt Dolivo à l'al. 2 lit. b est refusé à une très large majorité, avec 4 avis contraires et plusieurs abstentions. Art. 4 non amendé accepté à la majorité, avec un seul avis contraire. Art. 4a: amdt com (al. 1bis nouveau) est accepté à la majorité, avec un avis contraire et quelques abstentions. Art. 4a amendé accepté. Fin du 1er débat.	DSE	Renaud M.	
OA	5.	(62) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer à la Convention du 5 octobre 2012 portant révision du concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité(1er débat)  (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est adoptée à une très large majorité, avec quatre abstentions. Art. 1 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.	DSE.	Mahaim R.	
TRAITE	6.	(13_INT_088) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Raphaël Mahaim - Taxe poubelles, dispositif de financement communal et mesures sociales d'accompagnement : le diable se cache dans les détails !	DSE.		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	7.	(13_INT_089) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yves Ferrari - Accompagner la taxe poubelle : favoriser le tri sélectif et la valorisation du plastique	DSE.		
TRAITE	8.	(13_INT_086) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel et consort - Le Gros-de-Vaud va-t-il devenir le dépotoir de notre canton ?	DSE.		
TRAITE	9.	(13_INT_093) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Collet - Où se situera la prochaine décharge contrôlée bioactive DCB ?	DSE.		
TRAITE	10.	(13_INT_103) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Dominique-Ella Christin et consorts - Régionalisation des STEPS et lutte contre les micropolluants : quelle stratégie pour la suite ?	DSE.		
TRAITE	11.	(13_INT_102) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alette Rey-Marion - Fraude à la viande chevaline : les consommateurs 100% pigeons !	DSE.		
RENV-T	12.	(13_INT_115) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar- Combien de "bols d'air" faut-il pour lutter contre le smog ?	DSE.		01/10/2013
RENV-T	13.	(13_INT_106) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Guy-Philippe Bolay - Pourquoi les squatters bénéficient-ils de droits supérieurs à ceux des légitimes propriétaires ?	DSE.		01/10/2013
RENV-T	14.	(13_INT_109) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar - Où sont les femmes ?	DSE.		01/10/2013
RENV-CE	15.	(13_INT_159) Interpellation Pierrette Roulet-Grin et consorts - Arrêté sur le réseau de routes nationales et hausse de la vignette : quels bénéfices pour le canton de Vaud ? (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	16.	(GC 057) Exposé des motifs et projet de loi du Grand Conseil modifiant la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 et Rapport du Grand Conseil sur la Motion Frédéric Grognuz au nom de la Commission des finances proposant une modification de l'article 56a de la loi sur le Grand Conseil(1er débat)  (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de loi est acceptée par 90 oui, 12 non et aucune abstention. Art. 56a accepté à une très large majorité, moins trois avis contraires. Fin du 1er débat.  Une demande de deuxième débat immédiat est présentée et est acceptée à une très large majorité, moins quelques avis contraires et abstentions (majorité des trois quarts requise).  (2ème débat): art. 56a accepté sans discussion à une très large majorité, moins quelques avis contraires et abstentions. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté à une très large majorité, moins quelques avis contraires et abstentions, ce qui vaut également acceptation du rapport sur la motion.	GC	Wyssa C.	
RENV-CE	17.	(13_INT_160) Interpellation Jacques-André Haury - L'autorisation de séjour (Livret B pour étrangers) est-elle accordée avec toute la rigueur nécessaire ? (Développement)			
RENV-CE	18.	(13_INT_161) Interpellation Gérard Mojon et consorts - La concurrence économique s'active ! Avons-nous les moyens d'y faire face? (Développement)			
RENV-COM	19.	(13_MOT_028) Motion Philippe Martinet et consorts pour un engagement cantonal en faveur des secteurs formation du LHC et du LS (Développement et demande de renvoi en commission avec moins de 20 signatures)  Munie de moins de vingt signatures, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat à une très large majorité, avec quelques abstentions.	DECS, DFJC		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	20.	(13_RES_007) Résolution Philippe Randin et consorts - NON à l'augmentation incompréhensible des franchises d'importation sur le vin et la viande (Développement)  Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Philippe Randin et consorts, formulant un vœu à l'intention du Conseil d'Etat, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée à l'unanimité.			
REF	21.	(13_PET_011) Pétition contre l'agrandissement du CEP de Vallorbe  Les conclusions du rapport de la commission des pétitions sont refusées par 69 non, 54 oui et 7 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 68 non, 57 oui et 6 abstentions. La pétition n'est pas prise en considération et est classée.	DECS	Hurni V.	
TRAITE	22.	(13_INT_100) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Paris sur les résultats sportifs et tricherie, l'Etat ne doit pas soutenir les tricheurs !	DECS.		
RENV-CE	23.	(13_POS_033) Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Davantage de protection pour les employé-e-s de l'économie domestique !  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 113 oui, 2 non et 9 abstentions (prise en considération partielle du postulat et renvoi au Conseil d'Etat; fixation du délai pour l'élaboration du rapport attendu à juin 2014)	DECS	Gander H.	
REF	24.	(13_POS_032) Postulat Samuel Bendahan et consorts - Pour une promotion ambitieuse de l'économie réelle, pour toutes les entreprises  Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont refusées par 67 non (avec le vote de M. le Président), 66 oui et 2 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 67 non, 65 oui et 2 abstentions (le postulat est, par conséquent, classé).	DECS	Schaller G. (Majorité), Bolay G.P. (Minorité)	
TRAITE	25.	(13_INT_110) Réponse du Conseil d'Etat Interpellation Yves Ravenel - Pour un contrôle de surveillance des exploitations agricoles, coordonné dans le respect et la dignité	DECS.		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	26.	(87) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 7'615'000.- pour financer les travaux de consolidation de dix objets répertoriés dans le cadre des Dégâts des Forces de la Nature (DFN)(1er débat)	DIRH.	Modoux P.	01/10/2013
RENV-T	27.	(13_PET_012) Pétition pour réduire le temps d'utilisation des voitures	DIRH, DSE	Brélaz F.	01/10/2013
RENV-T	28.	(13_INT_117) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - La grève d'accord ! Mais à ses frais !	DIRH.		01/10/2013
RENV-T	29.	(13_INT_124) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Le Conseil d'Etat a-t-il des projets pour rendre plus fluide le trafic entre Cossonay-Gare et Cossonay-Ville ?	DIRH.		01/10/2013
RENV-T	30.	(37) Exposé des motifs et projet de lois - modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil et - modifiant la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire(1er débat)	DINT.	Mattenberger N.	01/10/2013
RENV-T	31.	(13_MOT_026) Motion Régis Courdesse au nom du groupe vert/libéral demandant une modification de l'article 61, lettre a, chiffres 1 et 2, de la Loi sur l'exercice des droits politiques	DINT	Wyssa C.	01/10/2013
RENV-T	32.	(13_INT_111) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer au nom du groupe PLR - Densifier l'information durant les campagnes	DINT.		01/10/2013
RENV-T	33.	(13_INT_104) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Filip Uffer et consorts - Les curateurs ne devraient plus être désignés contre leur gré	DINT.		01/10/2013
RENV-T	34.	(12_POS_014) Postulat Pierre Volet et consorts - Allongement des délais de permis de construire dans le canton, une mesure complémentaire à la simplification des procédures	DINT	Yersin J.R.	01/10/2013
RENV-T	35.	(12_POS_016) Postulat Régis Courdesse et consorts afin de définir l'ordre de priorité de la compensation des SDA - la pérennisation des SDA dans les zones intermédiaires avant la reconversion des zones à bâtir	DINT, DECS	Yersin J.R.	01/10/2013

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 septembre 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

## Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	36.	(13_MOT_020) Motion Mathieu Blanc et consorts - Interdisons efficacement la mendicité organisée!	DINT, DSE	Marion A. (Majorité), Brélaz F. (Minorité), De Montmollin M. (Minorité)	01/10/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :